Informations de base

2004/0131(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Accord euro-méditerranéen d'association CE/Egypte: protocole à la suite de l'élargissement 2004 Voir aussi 2001/0092(AVC) **Subject** 6.40.05.02 Relations avec les pays du Grand Maghreb et du Maghreb **Zone géographique** Égypte	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	BROK Elmar (PPE-DE)	13/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	28/07/2004

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2636	2005-01-31
Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace)	2605	2004-09-24
Agriculture et pêche	2677	2005-09-19

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/06/2004	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0428	

13/09/2004	Vote en commission		
12/01/2005	Publication de la proposition législative	05100/2005	Résumé
27/01/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
17/02/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0041/2005	
23/02/2005	Décision du Parlement	T6-0036/2005	Résumé
23/02/2005	Résultat du vote au parlement		
19/09/2005	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/09/2005	Fin de la procédure au Parlement		
12/10/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0131(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Voir aussi 2001/0092(AVC)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 310 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3-a2 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/22125

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0041/2005	17/02/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0036/2005 JO C 304 01.12.2005, p. 0136-0182 E	23/02/2005	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	11146/2004	27/08/2004	Résumé
Document de base législatif	05100/2005	12/01/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
	COM(2004)0428		

Proposition législative initiale		17/06/2004	

Informations complémentaires		
Source	**Document**	**Date**
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2005/0702 JO L 267 12.10.2005, p. 0024-0024	Résumé

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Egypte: protocole à la suite de l'élargissement 2004

2004/0131(AVC) - 20/09/2005 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association euro-méditerranéen entre l'Union et l'Égypte.

ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 702/2005/CE relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et l'Égypte, d'autre part, pour tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne des 10 nouveaux États membres.

CONTENU : La présente décision vise à permettre l'association des 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association entre la Communauté et ses États membres, d'une part, et l'Égypte. Le protocole vise également à adapter le protocole relatif aux produits agricoles de l' accord de base et à inclure les nouvelles langues officielles de l'Union dans le texte de l'accord.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole entre en vigueur le 1er octobre 2005.

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Egypte: protocole à la suite de l'élargissement 2004

2004/0131(AVC) - 12/01/2005 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord d'association euro-méditerranéen entre l'Union et l'Égypte.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil sur l'approbation d'un accord.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord euro-méditerranéen UE-Égypte d'association doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord.

C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure simplifiée (conclusion de l'accord par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres et le pays tiers concerné). Cette procédure ne porte pas atteinte aux compétences propres de la Communauté.

L'accord vise également à adapter le protocole relatif aux produits agricoles et à inclure les nouvelles langues officielles de l'Union dans le texte de l'accord.

Le texte du protocole négocié avec l'Égypte est joint à la proposition (voir doc. Conseil n° 11146/2004)

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Egypte: protocole à la suite de l'élargissement 2004

2004/0131(AVC) - 27/08/2004 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et l'Égypte portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et ce pays.

Accord euro-méditerranéen d'association CE/Egypte: protocole à la suite de l'élargissement 2004

2004/0131(AVC) - 23/02/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a donné son avis conforme sur la conclusion du protocole.